



Patrimoine mondial

Une contribution unique à la
conservation de la biodiversité



Publié en 2023 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France, et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Rue Mauverney 28, 1196 Gland, Suisse

© UNESCO et UICN, 2023

<https://doi.org/10.58337/NDJE6660>



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/deed.fr>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://www.unesco.org/fr/open-access/cc-sa>).

Les images marquées d'un astérisque (*) ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être reproduites sans l'autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.

Titre original : *World Heritage : A unique contribution to biodiversity conservation.*

Publié en 2023 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Création graphique et mise en pages : Ana K. Landi | Diecut is Design

Contributeurs : Tales Carvalho Resende, Susanna Kari, Guy Debonnet, Robbert Casier, Fanny Douvère (UNESCO) ; Mizuki Murai, Tim Badman, Katherine Zischka (UICN) ; Katharine Davies, Malin Rivers (BGCI) ; Patrick Roehrdanz, Cameryn Brock (Conservation International) ; Brian Maitner, Brian Enquist, Bradley Boyle (University of Arizona) ; Cory Merow (University of Connecticut).

Traduction : Tales Carvalho Resende, Vanessa Lucot, Monia Adjiwanou (UNESCO)

Crédits des images en p. 3 de gauche à droite et de haut en bas : © Khalid Tawfeeq Hadi / UNDP Iraq, © Nunomen / Shutterstock.com*, © Denys.Kutsevalov / Shutterstock.com*, © NASA, © Ondrej Prosicky / Shutterstock.com*, © UNESCO.

Remerciements : L'UNESCO et l'UICN collaborent à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. En tant qu'organisation technique consultative sur le patrimoine naturel auprès du Comité du patrimoine mondial, l'UICN a fourni les données de référence pour cette analyse. Les données sur les espèces marines ont été compilées avec le soutien du Registre mondial des espèces marines (WoRMS). L'analyse des données sur les plantes a été soutenue par des bourses de la NSF, le projet SPARC du Fonds pour l'environnement mondial et le Centre national d'analyse et de synthèse écologiques (NCEAS). Les données sur les espèces d'arbres menacés ont été compilées dans le cadre de l'évaluation mondiale des arbres, financée par la Fondation Franklinia.

Cette publication est une contribution à la campagne «Gardiens de l'avenir» de l'UNESCO (<https://whc.unesco.org/fr/gardiensdelavenir/>). Elle a été rendue possible grâce au gouvernement australien et au partenariat de l'UNESCO avec l'Office français de la biodiversité (OFB) en faveur du patrimoine mondial marin.



Australian Government



RÉSUMÉ

La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO est un instrument unique parmi les accords internationaux, car elle traite à la fois du patrimoine naturel et culturel. En conférant l'un des plus hauts niveaux de protection reconnu par 195 pays, elle garantit un engagement véritablement mondial en faveur de la sauvegarde de lieux exceptionnels.

Les sites naturels du patrimoine mondial de l'UNESCO sont essentiels à la conservation de l'intégrité des écosystèmes et de la biodiversité. Alors qu'ils représentent moins de 1 % de la surface terrestre, ils abritent plus d'un cinquième de la richesse mondiale des espèces cartographiées, soit plus de 75 000 espèces de plantes et plus de 30 000 espèces de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de reptiles et d'amphibiens. Les sites culturels du patrimoine mondial, en particulier, peuvent être des alliés importants pour la conservation de la biodiversité, car près de 20 % d'entre eux sont situés dans des zones clés pour la biodiversité (ZCB).

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO représentent également un refuge pour certaines espèces parmi les plus menacées de la planète. On estime qu'ils protègent plus de 20 000 espèces menacées à l'échelle mondiale et qu'ils abritent certains des derniers individus de nombreuses espèces emblématiques. Aujourd'hui, jusqu'à un tiers des éléphants, tigres et pandas restants se trouvent dans ces sites, ainsi qu'au moins un grand singe, une girafe, un lion et un rhinocéros sur dix.

Cependant, même ces sites hautement protégés sont aujourd'hui menacés par le dérèglement climatique mondial et les pressions humaines, notamment l'expansion de l'agriculture, le développement des infrastructures, le braconnage, la surexploitation des ressources et la prolifération d'espèces envahissantes. Chaque augmentation de température de 1°C pourrait doubler le nombre d'espèces exposées à des conditions climatiques dangereuses.

Il est essentiel d'assurer une protection efficace et durable des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et des paysages environnants pour maximiser leur valeur en tant que solution à la crise actuelle de la biodiversité et du climat. L'un des moyens d'y parvenir est d'aider les pays à intégrer le patrimoine mondial dans leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), car ils sont essentiels à la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) de Kunming-Montréal.

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO abritent plus de **1/5 de la richesse mondiale des espèces cartographiées**



« Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO comptent parmi les lieux les plus riches en biodiversité de la planète et il est de notre devoir collectif de les protéger. »

Audrey Azoulay,
Directrice générale de l'UNESCO

L'IMPORTANCE DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète – les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique de tous les organismes vivants dont dépend la vie sur Terre.

La biodiversité est essentielle à la survie de l'humanité.

La biodiversité est le fondement des systèmes agricoles et alimentaires. La biodiversité fournit notre nourriture et nos médicaments, apporte les ressources dont nous avons besoin pour nous habiller, nous loger et nous chauffer, et contribue à notre bien-être physique et mental.



Les marais du sud de l'Iraq, connus sous le nom d'**Ahwar**, ont façonné la vie religieuse, politique, économique et culturelle des grandes villes mésopotamiennes pendant plus de 5 000 ans. Alimentée par les fleuves Tigre et Euphrate, la région a joué un rôle central dans l'innovation agricole et l'agrobiodiversité.

La biodiversité soutient des fonctions et des services vitaux rendus par les écosystèmes.

La biodiversité contribue à garder notre air, notre eau et notre sol propres, à la production d'oxygène, à la régulation du climat, à la dispersion des graines et à la pollinisation, ainsi qu'au maintien de la fraîcheur dans nos villes.



Le cadre urbain des **Jardins botaniques de Singapour** est devenu presque uniforme dans ce paysage culturel grâce à l'effort pionnier de Singapour pour devenir «une ville dans un jardin» où les individus et la biodiversité s'épanouissent ensemble.

La protection de la biodiversité prévient les pandémies.

Les mesures visant à réduire l'exploitation non durable des régions à forte biodiversité contribuent à prévenir la transmission de maladies entre la faune sauvage, le bétail et les humains.



La protection des forêts du patrimoine mondial dans le bassin du Congo est essentielle pour endiguer des maladies zoonotiques. La lutte contre le braconnage et le commerce de la viande de brousse peut empêcher la propagation de maladies, telles que l'Ebola, aux populations humaines.

La biodiversité est à la base de la prospérité économique.

Plus de la moitié de l'économie mondiale (PIB) dépend de la nature et de ses services. L'effondrement des principaux services écosystémiques coûterait 2,3 % du PIB mondial (2 700 milliards de dollars) par an d'ici 2030¹.



Visible depuis l'espace, la **Grande Barrière de Corail** d'Australie est le plus grand système de récifs coralliens au monde. Outre son importance spirituelle et son utilisation traditionnelle, le récif est évalué à 56 milliards de dollars en tant qu'atout économique, social et iconique².

La biodiversité contribue à la lutte contre le dérèglement climatique.

Les écosystèmes tels que les forêts, les prairies, et les zones humides servent de puits de carbone naturels, absorbant de grandes quantités d'émissions de gaz à effet de serre. Grâce à des solutions fondées sur la nature, la biodiversité peut également contribuer à réduire les effets négatifs du dérèglement climatique, notamment les inondations et les tempêtes.



Les forêts du **Complexe de conservation de l'Amazonie centrale** au Brésil, qui abritent l'une des zones les plus riches en biodiversité de la planète, stockent et absorbent de grandes quantités de carbone de l'atmosphère grâce à leur biomasse vivante.

La biodiversité et la diversité culturelle sont interdépendantes et se renforcent mutuellement.

La biodiversité a nourri les systèmes de connaissance, inspiré la créativité humaine et influencé la diversité linguistique, ainsi que les pratiques patrimoniales et culturelles. La nature est au cœur de nombreuses religions du monde, et plus de 230 espèces animales figurent parmi les symboles nationaux de plus de 140 pays³.



La **Région de Laponie** est située dans le paysage montagneux du nord de la Suède, où les peuples Saami, originaires du cercle arctique, maintiennent les traditions d'élevage de rennes, guidés par les saisons et leur connaissance de l'environnement arctique.

1- Johnson, J.A., Ruta, G., Baldos, U., et al. (2021). The Economic Case for Nature: A Global Earth-Economy Model to Assess Development Policy Pathways. World Bank, Washington, DC. Disponible sur: <http://hdl.handle.net/10986/35882>.
2- Deloitte Access Economics, 2017. Deloitte Access Economics (2017). At what price? The economic, social and icon value of the Great Barrier Reef. Disponible sur: <http://hdl.handle.net/11017/3205>.
3- Hammerschlag, N. and Gallagher, A.J. (2017). Extinction Risk and Conservation of the Earth's National Animal Symbols. BioScience, 67(8), p. 744–749. DOI: 10.1093/biosci/bix054.

LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO DE 1972 : PRÉSERVER LES PLUS BEAUX TRÉSORS DE LA NATURE ET NOS JOYAUX CULTURELS

La Convention du patrimoine mondial⁴ est l'une des huit principales conventions internationales relatives à la biodiversité et est unique parce qu'elle traite à la fois du patrimoine naturel et culturel.

Le plus haut niveau de protection internationale pour les lieux patrimoniaux les plus remarquables, comprenant certaines des zones protégées les plus vastes et les plus intactes.

Les sites naturels du patrimoine mondial englobent la plupart des grands écosystèmes s'étendant sur plus de **3 500 000 km²** (soit une superficie supérieure à celle de l'Inde).

MONTAGNES

Les montagnes abritent une diversité culturelle et biologique exceptionnelle, et occupent une place de choix sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le **mont Emei** en Chine possède une flore diversifiée ainsi qu'une portée sacrée qui en fait un haut lieu de pèlerinage bouddhiste.

PAYSAGES CULTURELS

Plus de 120 sites du patrimoine mondial de l'UNESCO sont des paysages culturels qui incarnent une relation longue et intime entre les populations, la culture et leur environnement naturel, reflétant souvent des techniques d'utilisation des terres qui favorisent la diversité biologique.

VILLES

Quelque 300 sites dans plus de 100 pays sont reconnus comme villes du patrimoine mondial. Nombre d'entre eux contribuent à préserver la nature dans les villes en conservant des paysages urbains historiques et des espaces verts, importants pour le bien-être et la créativité.

ZONES SÈCHES ET SUBHUMIDES

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO soutiennent des services écosystémiques essentiels tels que l'approvisionnement en eau et le cycle des nutriments du sol, y compris dans les grandes régions de savane du monde telles que le **Cerrado** brésilien.

Eaux INTÉRIEURES

Près de 100 zones humides du patrimoine mondial chevauchent entièrement ou partiellement plus de 150 sites Ramsar, qui visent à améliorer la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS

Les écosystèmes marins et côtiers du patrimoine mondial de l'UNESCO couvrent plus de 2 millions de km² (deux fois la superficie de l'Afrique du Sud) et jouent un rôle crucial dans la régulation du climat en stockant 15 % du carbone bleu de la planète dans les herbiers marins, les marais et les mangroves⁶.

FORÊTS

Les forêts du patrimoine mondial s'étendent sur plus de 69 millions d'hectares (deux fois la superficie de l'Allemagne) et absorbent 190 millions de tonnes de CO₂ chaque année (l'équivalent d'environ la moitié des émissions annuelles de CO₂ du Royaume-Uni provenant des combustibles fossiles)⁵.

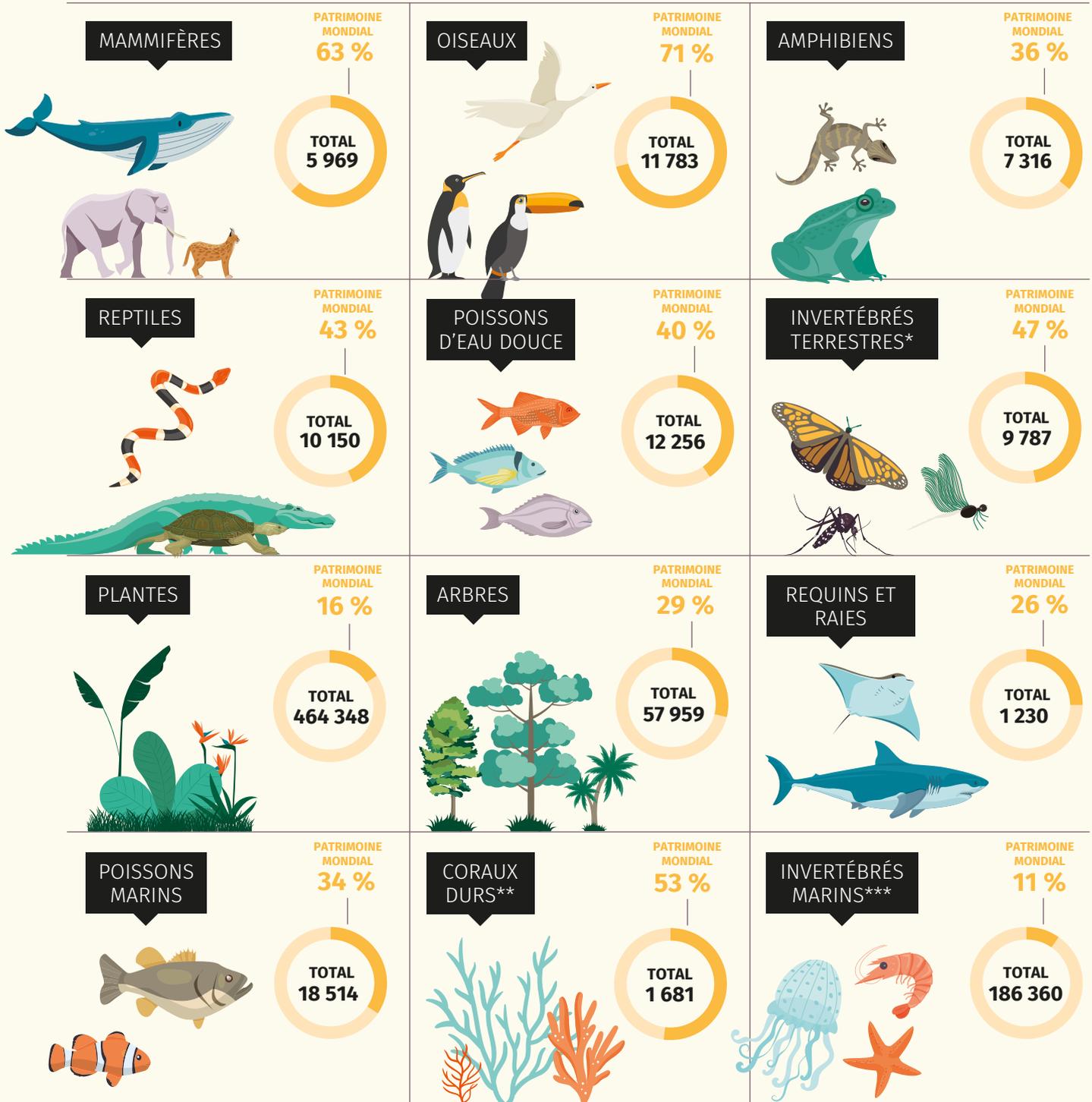
ÎLES

En raison de leur histoire évolutive unique, les îles possèdent certains des réservoirs de faune et de flore les plus riches et uniques de la planète. **L'Archipel de Socotra**, au Yémen, situé dans la Corne de l'Afrique, est un point chaud de biodiversité unique.

4- <https://whc.unesco.org/fr/convention/>.
 5- UNESCO, WRI et UICN (2021). Forêts du patrimoine mondial : Puits de carbone sous pression. Paris, UNESCO ; Washington, DC, WRI ; Gland, UICN. Disponible sur : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379528>.
 6- UNESCO (2020). Le patrimoine mondial marin de l'UNESCO : gardien des réserves mondiales de carbone bleu. Paris, France. Disponible sur : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375565_fr.

LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO COUVRENT MOINS DE 1 % DE LA SURFACE TERRESTRE, MAIS ABRITENT PLUS DE 1/5 DE LA RICHESSE MONDIALE DES ESPÈCES CARTOGRAPHIÉES

Nombre total d'espèces évaluées et pourcentage d'espèces dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO



* Y compris les insectes, les mollusques d'eau douce, les crevettes et les crabes

** Y compris les coraux zooxanthellés et azooxanthellés de l'ordre des Scléractiniaires

*** Y compris les méduses, les étoiles de mer, les mollusques, les éponges, les crevettes, les crabes et les homards

Note : L'analyse a été effectuée en superposant les limites des sites naturels et mixtes du patrimoine mondial de l'UNESCO avec les cartes de répartition et/ou d'occurrence des espèces de la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN pour les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons d'eau douce et les invertébrés terrestres; BirdLife International pour les oiseaux; le Réseau d'information botanique et écologique (BIEN) pour les plantes^{9,10}; Botanic Gardens Conservation International (BGCI) pour les arbres^{11,12}; le Système d'information sur la biodiversité des océans (OBIS)¹³ et le Registre mondial des espèces marines (WoRMS) pour les espèces marines¹⁴. Ces estimations doivent être prises avec précaution en raison des incertitudes liées aux cartes de répartition des espèces et de l'étude insuffisante de certains grands groupes d'organismes qui n'ont pas encore été évalués de manière compréhensible à l'échelle mondiale, tels que les poissons, les invertébrés et les plantes. Le regroupement des espèces a été effectué sur la base d'un système de classification simplifié.

7- UICN (2022). Liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Version 2022-1 (données spatiales). Disponible sur : <https://www.iucnredlist.org/>. [Consulté en novembre 2022].

8- BirdLife International et Manuel des oiseaux du monde (2021). Cartes de répartition des espèces d'oiseaux dans le monde. Version 2021.1. Disponible sur : <https://datazone.birdlife.org/species/requestdis>. [Consulté en septembre 2022].

9- Maitner, B. S., Boyle, B., Casler, N., et al. (2018). The BIEN R package : A tool to access the Botanical Information and Ecology Network (BIEN) database. *Methods in Ecology and Evolution*, 9(2), p. 373-379. DOI : 10.1111/2041-210X.12861.

10- BIEN (2023). Base de données du Réseau d'information botanique et écologique 4.1. Disponible sur : <https://bien.nceas.ucsb.edu/bien/>. [Consulté en février 2023].

11- BGCI (2023). Botanic Gardens Conservation International. GlobalTreeSearch. Richmond, U.K. Disponible sur : https://tools.bgci.org/global_tree_search.php. DOI : 10.13140/RG.2.2.34206.61761. [Consulté en avril 2023].

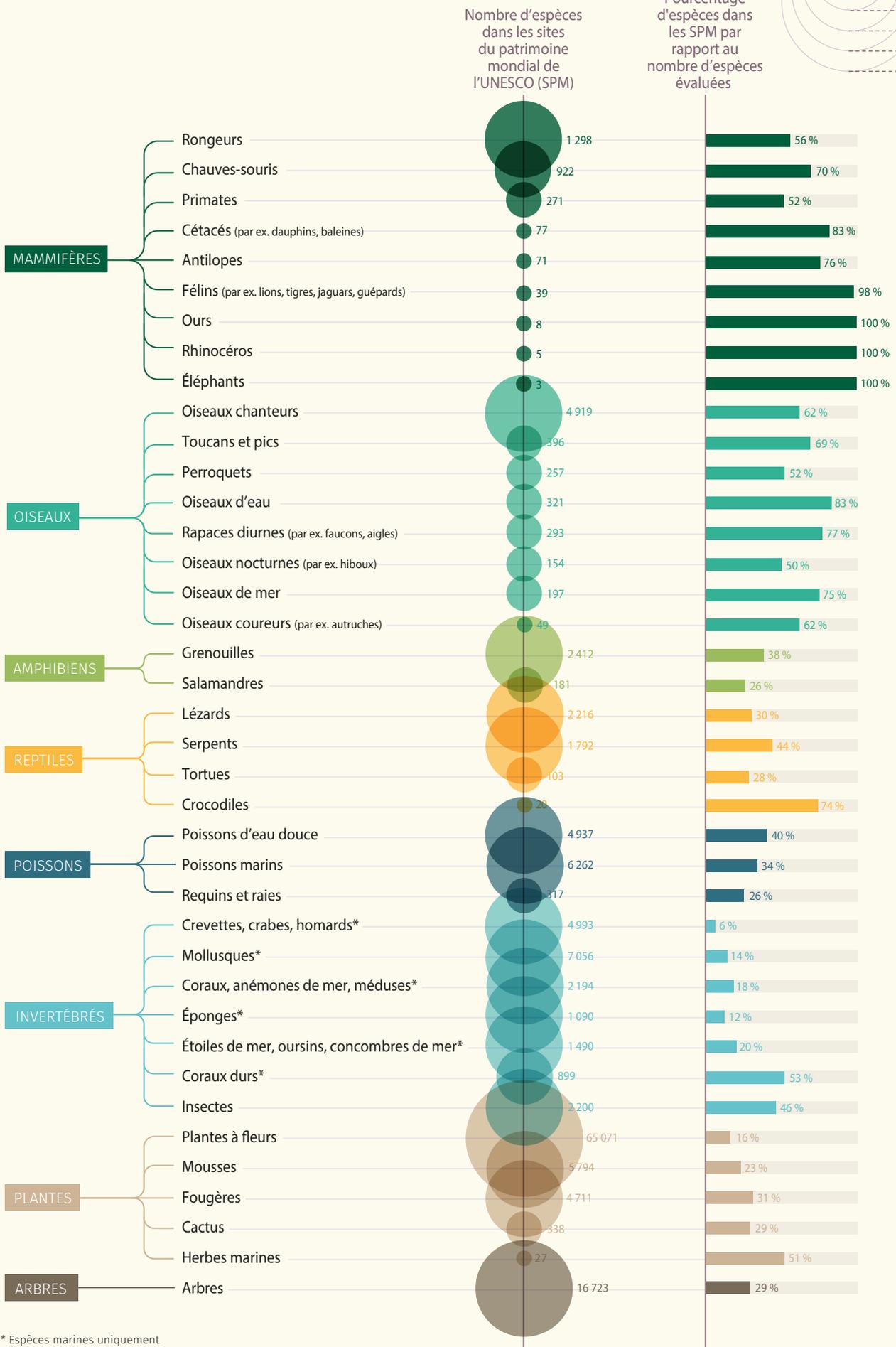
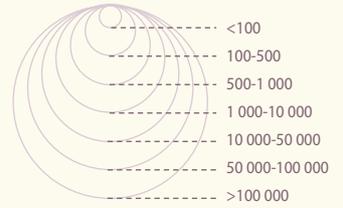
12- BGCI (2023). Données de l'évaluation mondiale des arbres. Botanic Gardens Conservation International. Richmond, U.K. [Consulté en avril 2023].

13- Système d'information sur la biodiversité des océans (OBIS) (2023). Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO. Disponible sur : <https://obis.org/>. [Consulté le 12 mai 2023].

14- Registre mondial des espèces marines (WoRMS) (2023). Comité de rédaction du WoRMS. Disponible sur : <https://www.marinespecies.org/>. DOI:10.14284/170. [Consulté le 16 mai 2023].

UNE RICHESSE EN ESPÈCES EXCEPTIONNELLE

Légende :



* Espèces marines uniquement

UN APERÇU DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

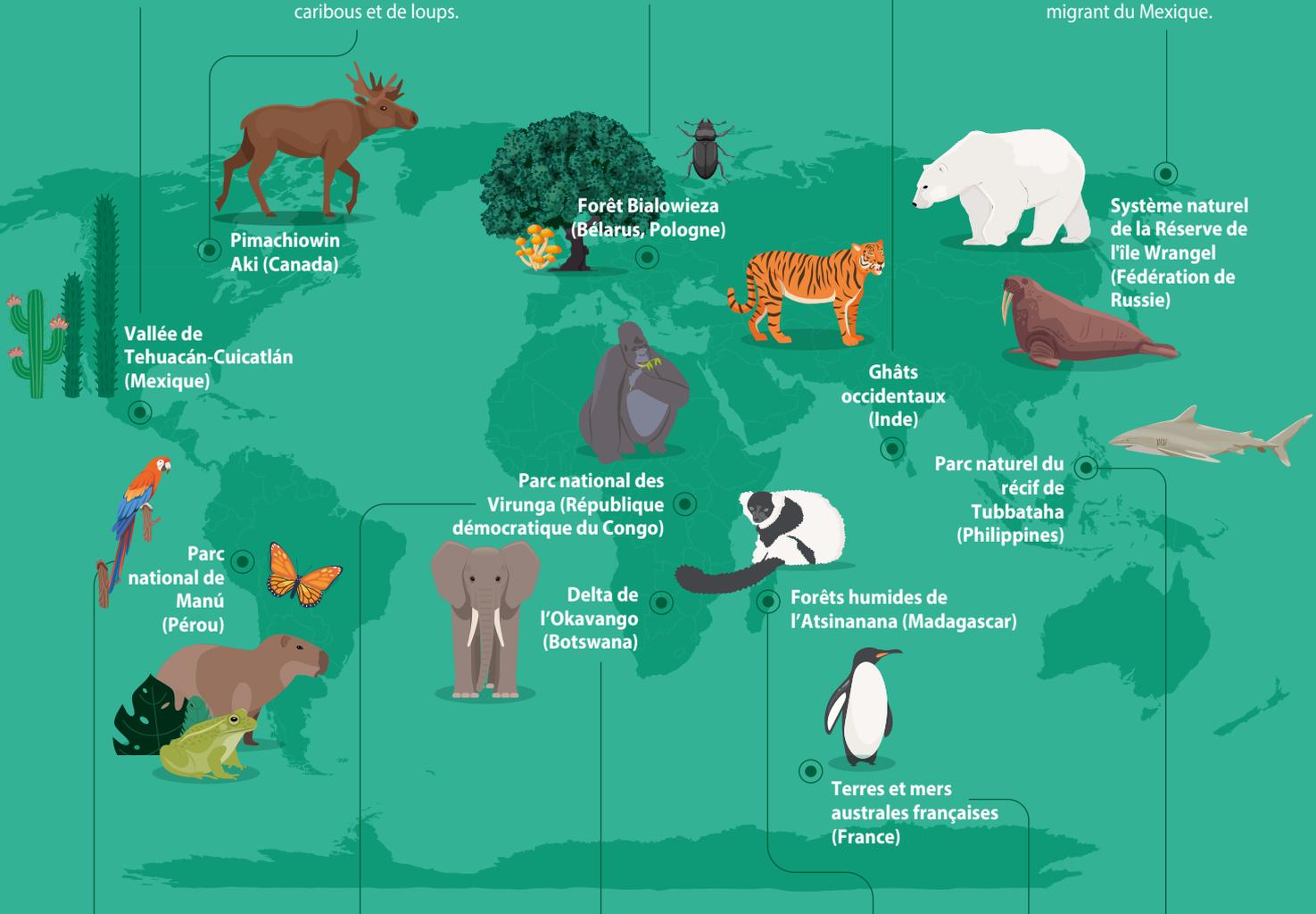
Cette vallée est la zone semi-aride dotée de la biodiversité la plus riche d'Amérique du Nord, elle abrite les forêts de cactus colonnaires les plus denses au monde, qui sont fortement menacées à l'échelle mondiale.

Ce site contient une grande diversité de paysages comprenant des rivières, des lacs, des zones humides et une forêt boréale gérée par des populations autochtones, et abrite une communauté exceptionnelle de caribous et de loups.

Ce site transfrontalier contient des forêts anciennes (âgées de plus de 200 ans) d'une valeur inestimable, fournissant un habitat important pour des organismes tels que les champignons, les mousses, les lichens et les insectes.

Ce paysage abrite la plus grande population au monde d'éléphants d'Asie (jusqu'à 10 000)¹⁵ et de tigres (jusqu'à 900)¹⁶.

Cette île abrite la plus grande population de morses du Pacifique et la plus forte densité de tanières ancestrales d'ours polaires au monde. Elle est également une aire d'alimentation majeure pour la baleine grise migrant du Mexique.



Ce parc est l'un des sites les plus riches en espèces au monde, avec plus de 200 espèces de mammifères, 800 espèces d'oiseaux et un grand nombre d'espèces de poissons, de reptiles, d'amphibiens et d'invertébrés, dont plus de 1 200 espèces de papillons.

Ce parc est la seule aire protégée sur Terre abritant trois espèces de grands singes : le gorille de montagne, le gorille des plaines de l'Est et le chimpanzé de l'Est.

Cette région est le plus grand bastion au monde d'éléphants de savane, on y dénombre plus de 70 000 individus¹⁷.

Ces forêts, dotées d'une proportion exceptionnelle d'espèces végétales et animales endémiques, recèlent une biodiversité remarquable. Environ 80 % des espèces de ce site ne se trouvent nulle part ailleurs.

Les eaux de ce parc abritent les plus fortes densités de populations connues de requins de récif à pointe blanche.

Cette vaste zone (~670 000 km²) abrite l'une des plus fortes concentrations d'oiseaux (>50 millions), dont la plus grande population de manchots royaux et d'albatros à nez jaune au monde.

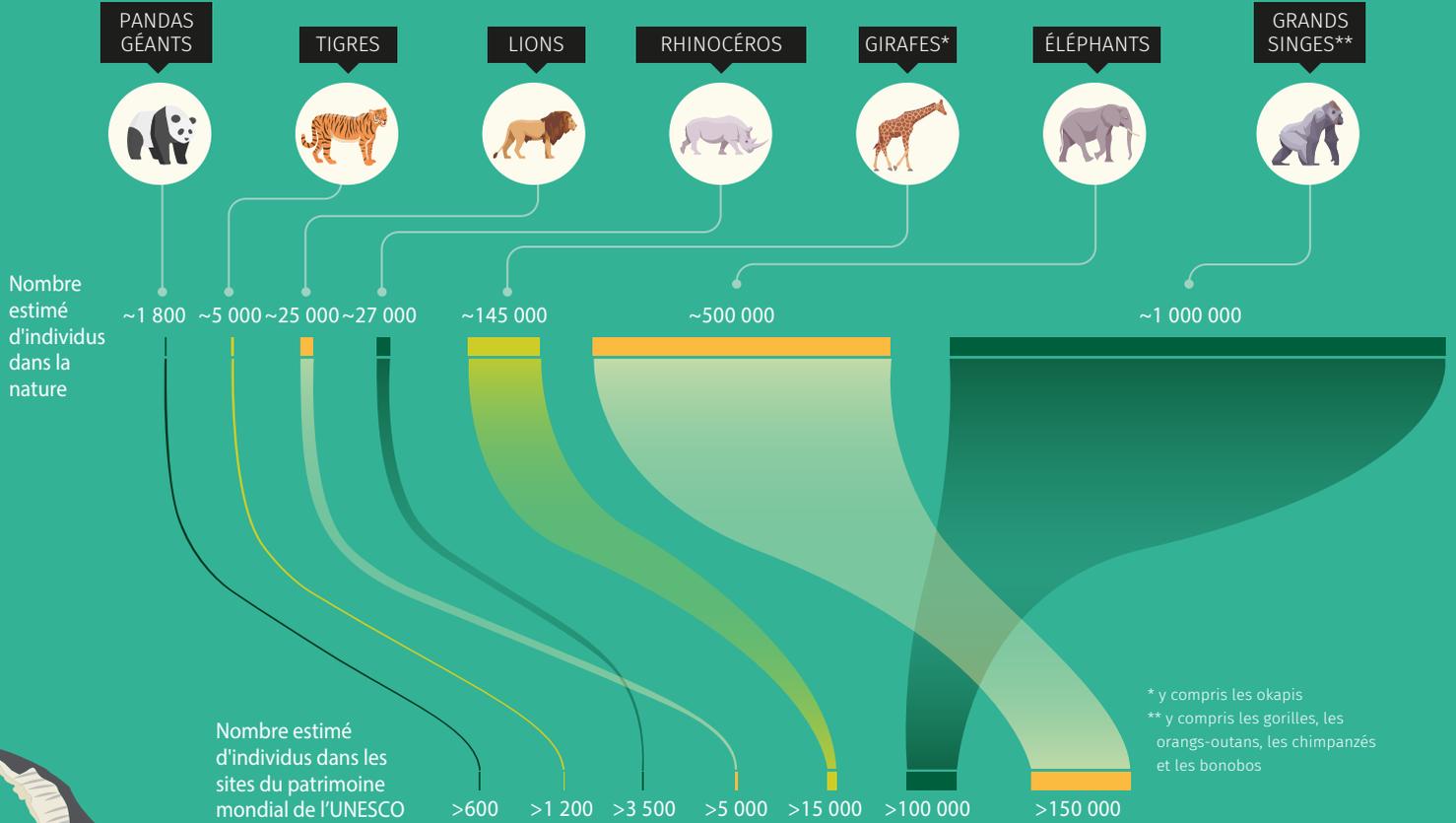
Les appellations employées et la présentation du matériel sur cette carte sont destinées uniquement à des fins de visualisation et n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Source : Nations Unies / Section de l'information géospatiale des Nations Unies.

15- MoEFCC (2017). All India Synchronized Elephant Population Estimation. Report, Ministry of Environment, Forest and Climate Change.
16- Qureshi, Q., Jhala, Y.V., Yadav, S.P. and Mallick, A. (2023). Status of Tigers in India – 2022. National Tiger Conservation Authority and Wildlife Institute of India, Dehradun. TR. No./2023/03.
17- Chase, M., Schlossberg, S., Sutcliffe, R., and Seonyatseng, E. (2018). Dry Season Aerial Survey of Elephants and Wildlife in Northern Botswana July-October 2018. Government of Botswana. December 2018.

UN HAVRE POUR UNE FAUNE ET UNE FLORE EMBLÉMATIQUES

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO abritent jusqu'à 1/3 des derniers éléphants, tigres et pandas, et au moins 1 grand singe, girafe, lion et rhinocéros sur 10.



Note : Estimations basées sur des données recueillies auprès des groupes de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN¹⁸ et du système d'information sur l'état de conservation (SOC) de l'UNESCO¹⁹. Les résultats sont à prendre avec précaution compte tenu des incertitudes existantes.

* y compris les okapis
 ** y compris les gorilles, les orangs-outans, les chimpanzés et les bonobos



50 %

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO abritent environ **50 % de la population reproductrice mondiale d'albatros**, la famille d'oiseaux la plus menacée au monde²⁰.

40 %

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO abritent environ **40 % de la population reproductrice mondiale de manchots royaux**, la plus grande espèce de manchots en dehors de l'Antarctique, mesurant jusqu'à 1 m de haut²¹.

15 %

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO abritent **au moins 15 % de la population mondiale de dugongs**, connues comme « vaches de mer »²².

Plus de 1/3

de toutes les espèces de mammifères marins dans le monde peuvent être trouvées dans les **Îles et aires protégées du Golfe de Californie (Mexique)**

Le **Parc national de Komodo (Indonésie)** abrite la dernière population de dragons de Komodo, le plus grand et le plus lourd des lézards du monde (mesurant jusqu'à 3 m de long et pesant jusqu'à 70 kg).

L'iguane marin, seul lézard marin au monde, ne se trouve que sur les **Îles Galápagos (Équateur)**.

L'**Atoll d'Aldabra (Seychelles)** abrite environ

100 000

tortues géantes, soit la plus grande population de ce reptile au monde.

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO couvrent jusqu'à **15 % de tous les récifs coralliens en termes de superficie**²³.

18- UICN (2023). Groupes de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE). Disponible sur : <https://www.iucn.org/fr/our-union/commissions/group/1445>. [Consulté en mai 2023].

19- <https://whc.unesco.org/fr/soc/>.

20- BirdLife International (2023). Data Zone. Disponible sur : <https://datazone.birdlife.org>. [Consulté en mai 2023].

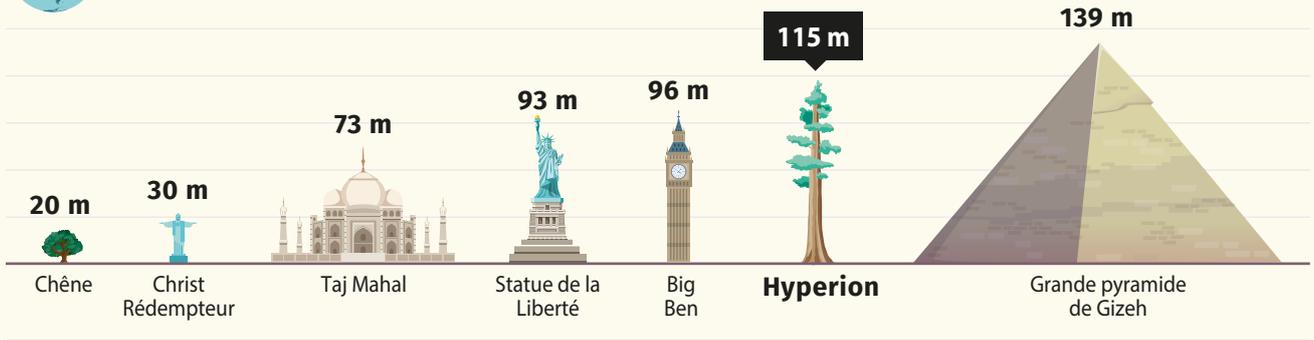
21- UICN (2023). Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN Groupe de spécialistes des manchots. Disponible sur : <https://www.penguins.org/> [Consulté en mai 2023].

22- CMS/Dugong (2023). Mémoire d'accord sur la conservation et la gestion des dugongs (Dugong dugon) et de leurs habitats dans l'ensemble de leur aire de répartition. Disponible sur : <https://www.cms.int/dugong/fr/>

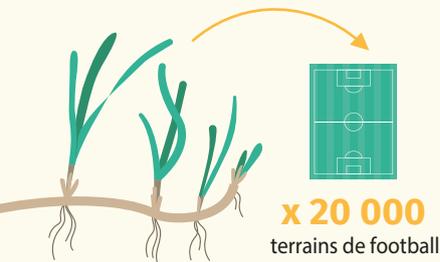
23- GCRMN/ICRI (2021). Etat des récifs coralliens dans le monde : rapport 2020. Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN)/Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI). Disponible sur : <https://gcrmn.net/2020-report/>.



Les **Parcs d'État et national Redwood (États-Unis d'Amérique)** abritent l'arbre le plus haut de la planète : Hyperion, un séquoia côtier de 115 m de haut.



Baie Shark (Australie) abrite la plus grande plante marine de la planète, qui s'étend sur 180 km et couvre une zone de 200 km².



Le **Patrimoine des forêts tropicales ombrophiles de Sumatra (Indonésie)** abrite des populations de fleurs les **plus grandes (*Rafflesia arnoldi*) et les plus hautes du monde (*Amorphophallus titanum*)**.



Le **Parc national de Los Alerces (Argentine)** abrite «Abuelo», l'un des plus vieux arbres de la planète, âgé d'environ **2 600 ans**.



Les **Aires protégées de la Région Florale du Cap (Afrique du Sud)**, les **Aires protégées des trois fleuves parallèles au Yunnan (Chine)** et les **Réserves de la cordillère de Talamanca-La Amistad / Parc national La Amistad (Costa Rica, Panama)** ont la plus forte concentration de vie végétale de la planète, avec plus de **5 000 espèces différentes** chacune.



TÉMOIGNAGES DE L'ÉVOLUTION BIOLOGIQUE

Les fossiles témoignent de l'histoire de la vie sur Terre et, avec la diversité des espèces et des écosystèmes actuels, constituent une preuve importante de l'évolution biologique au fil du temps.

À titre d'exemple, la biodiversité unique des **Îles Galápagos (Équateur)** a inspiré la théorie de l'évolution de Darwin, à la suite de sa visite en 1835.

Le **Site fossilifère de Chengjiang (Chine)** est un témoignage exceptionnel de l'époque où sont apparus presque tous les grands groupes d'animaux actuels



530
MILLIONS
D'ANNÉES

Le **Parc national de Miguasha (Canada)** est considéré comme l'illustration la plus remarquable de « l'âge des poissons »



Certains des vestiges de dinosaures les plus anciens et les plus complets ont été découverts dans les **Parcs naturels d'Ischigualasto et de Talampaya (Argentine)**, un trésor scientifique d'importance mondiale



240
MILLIONS
D'ANNÉES

Le **Site fossilifère de Messel Pit (Allemagne)** fournit des informations uniques sur les premiers stades de l'évolution des mammifères et comprend des fossiles de mammifères exceptionnellement bien conservés



Les fossiles de **Wadi Al-Hitan (La vallée des Baleines)** dans le désert occidental de l'Égypte témoignent de façon spectaculaire de l'une des histoires les plus emblématiques de l'évolution : le passage des baleines de la terre à la mer



40
MILLIONS
D'ANNÉES

Le **Parc national du lac Malawi (Malawi)** abrite des centaines d'espèces de poissons cichlidés, dont la quasi-totalité est endémique au lac Malawi, faisant de ce site l'un des lieux les plus importants au monde pour l'étude de l'évolution



3
MILLIONS
D'ANNÉES

DES LIEUX VITAUX POUR LES ESPÈCES MIGRATRICES



Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO sont d'importants lieux de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces migratrices, ce qui dans certains cas, a été l'une des principales raisons de leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Ces sites sont des zones d'escale clés dans certaines des voies de migration les plus importantes pour les oiseaux ou sont situés le long de « voies de nage » qui favorisent la migration de la faune aquatique telle que les saumons, les requins, les tortues de mer et les baleines.



1/3 des espèces

protégées par la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) se trouvent dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO²⁴.

● MIGRATION DU PAPILLON MONARQUE

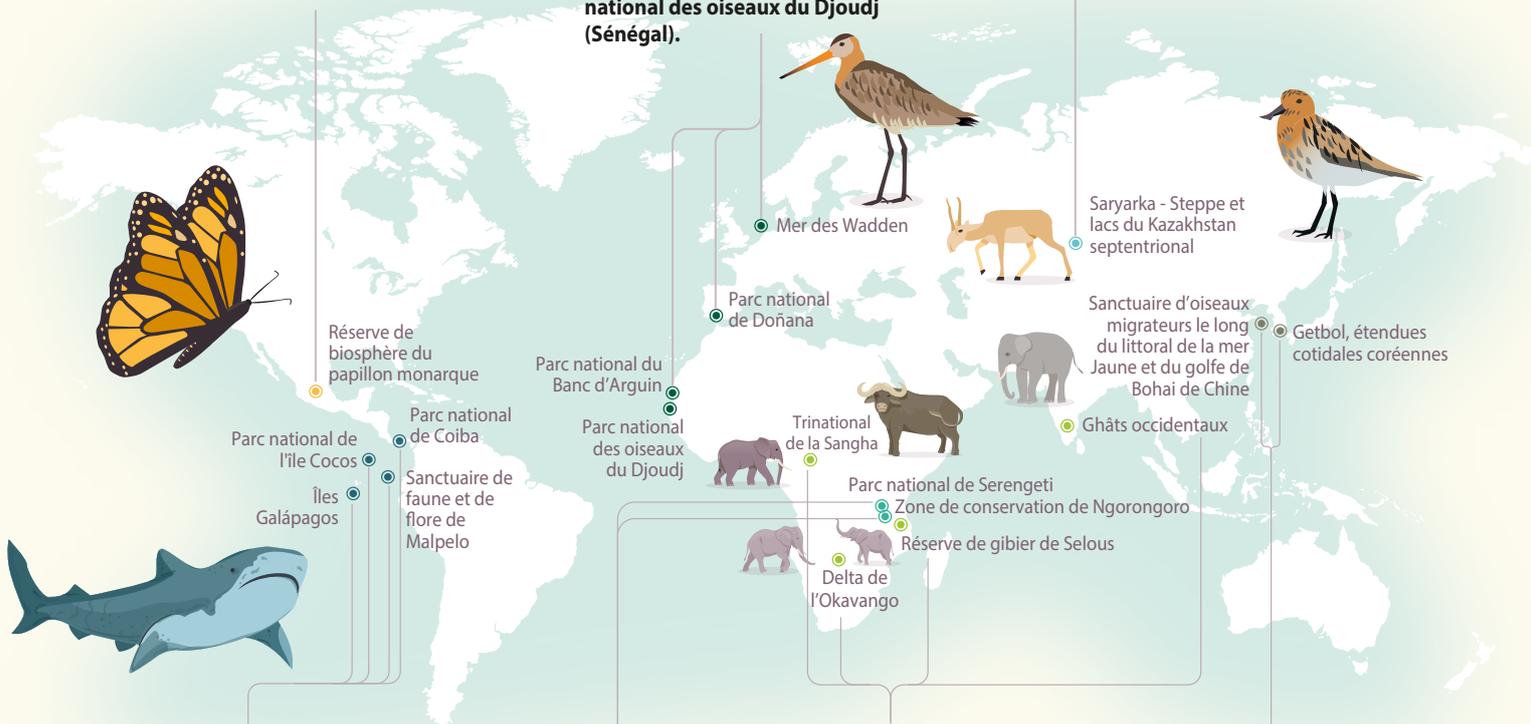
La migration annuelle du papillon monarque de l'Est est la plus longue trajectoire migratoire de tous les insectes. Jusqu'à un milliard de papillons monarques quittent chaque année des zones de reproduction situées au Canada pour rejoindre les sites d'hivernage de la **Réserve de biosphère du papillon monarque (Mexique)**, colorant ses arbres d'un orange profond.

● VOIE DE MIGRATION DE L'ATLANTIQUE EST

La voie de migration de l'Atlantique Est est empruntée par environ 90 millions d'oiseaux chaque année. Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO sont des lieux d'escale clés le long de cette voie de migration, liant la **mer des Wadden (Allemagne, Pays-Bas, Danemark)**, le **Parc national de Doñana (Espagne)**, le **Parc national du Banc d'Arguin (Mauritanie)** et le **Parc national des oiseaux du Djoudj (Sénégal)**.

● VOIES DE MIGRATION D'ASIE CENTRALE ET D'ASIE DE L'OUEST - AFRIQUE DE L'EST

Saryarka - Steppe et lacs du Kazakhstan septentrional (Kazakhstan) se trouve au carrefour d'importantes voies de migration d'oiseaux de Sibérie vers l'Asie du Sud (voie de migration d'Asie centrale) et l'Afrique (voie de migration d'Asie de l'Ouest et d'Afrique de l'Est). Ce site abrite également l'antilope Saïga, une espèce migratrice en danger critique d'extinction.



● VOIE MARINE DU PACIFIQUE TROPICAL EST

Le **Parc national de l'île Cocos (Costa Rica)**, les **Îles Galápagos (Équateur)**, le **Parc national de Coiba (Panama)** et le **Sanctuaire de faune et de flore de Malpelo (Colombie)** constituent une « voie de nage » interconnectée unique dans l'océan Pacifique, où des espèces marines menacées telles que les requins, les tortues de mer et les baleines migrent entre les sites.

● LA GRANDE MIGRATION

La grande migration des gnous à travers les plaines d'Afrique de l'Est est l'une des dernières migrations animales intactes de notre planète. Chaque année, plus d'un million d'animaux traversent le **Parc national de Serengeti** et la **Zone de conservation de Ngorongoro (République-Unie de Tanzanie)** dans ce qui est connu comme « l'un des plus grands spectacles de la vie sauvage sur Terre ».

● MIGRATION DES ÉLÉPHANTS

Le **Delta de l'Okavango (Botswana)**, le **Trinational de la Sangha (Cameroun, Congo, République centrafricaine)**, la **Réserve de gibier de Selous (République-Unie de Tanzanie)** et les **Ghâts occidentaux (Inde)** sont des nœuds centraux des routes de migration des éléphants.

● VOIE DE MIGRATION EST-ASIATIQUE-AUSTRALASIENNE

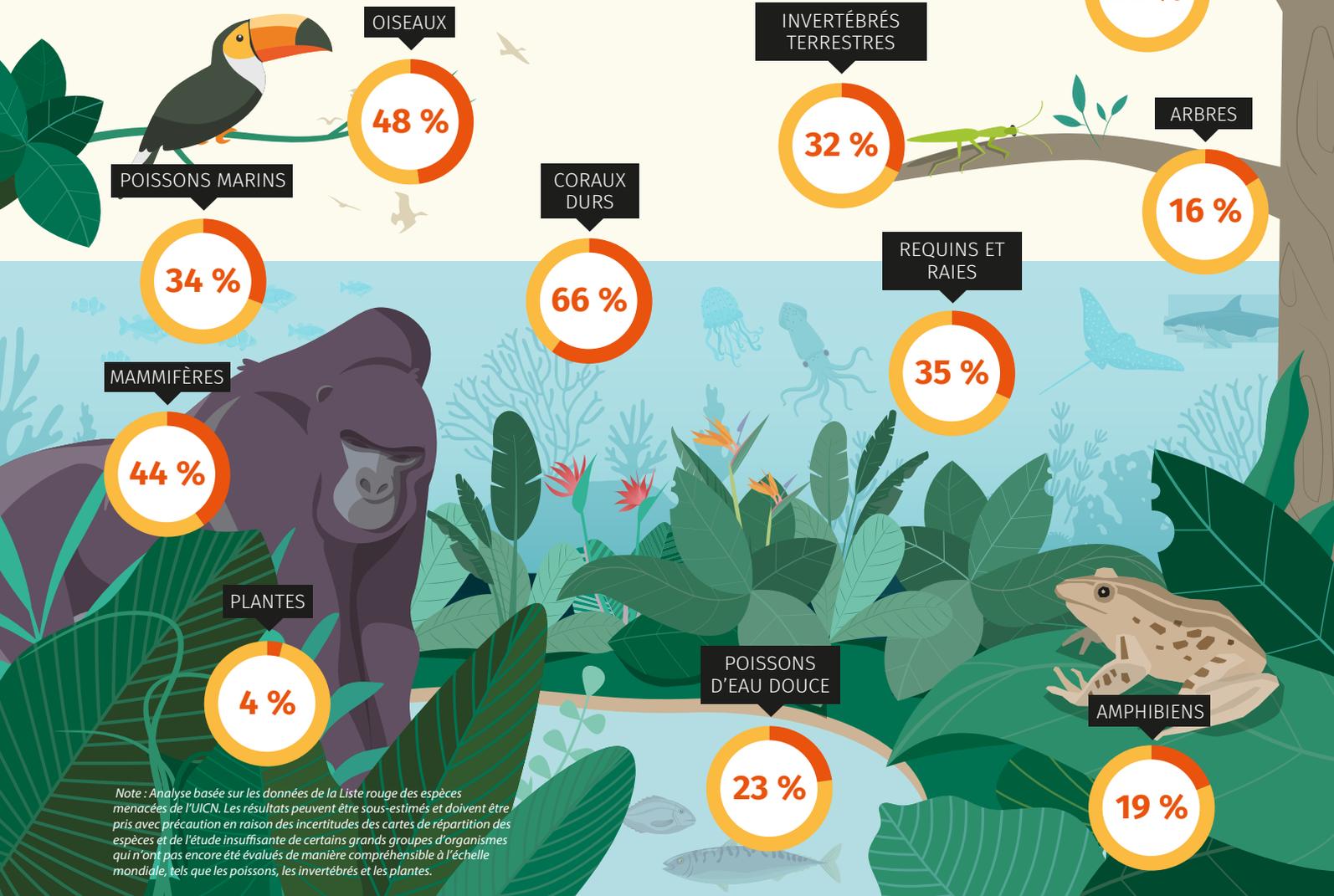
Le **Sanctuaire d'oiseaux migrateurs le long du littoral de la mer Jaune et du golfe de Bohai de Chine (Chine)** et **Getbol, étendues cotiales coréennes (République de Corée)** sont au cœur de la voie de migration Est-Asiatique-Australasienne, la voie de migration la plus menacée au monde.

Les appellations employées et la présentation du matériel sur cette carte sont destinées uniquement à des fins de visualisation et n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Source : Nations Unies / Section de l'information géospatiale des Nations Unies.

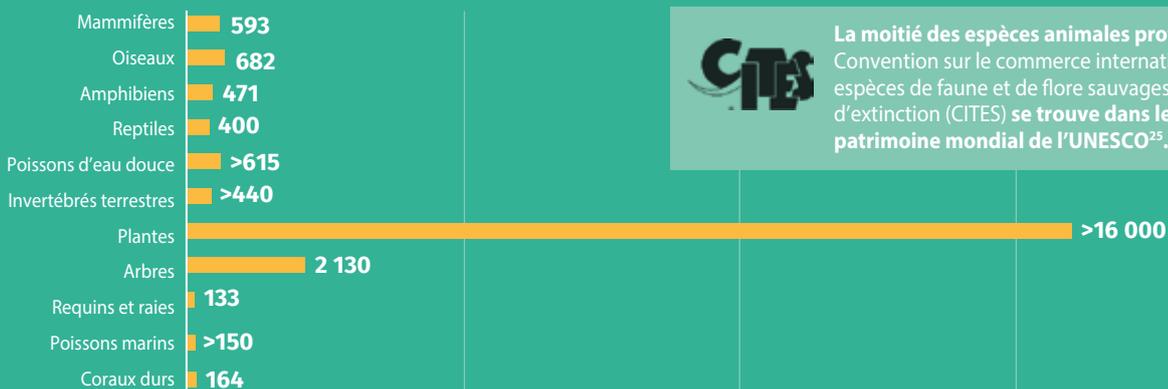
LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO SONT DES LIEUX ESSENTIELS POUR PROTÉGER DES ESPÈCES MENACÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE

Pourcentage d'espèces menacées à l'échelle mondiale dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO



PROTÉGEANT PLUS DE 20 000 ESPÈCES MENACÉES

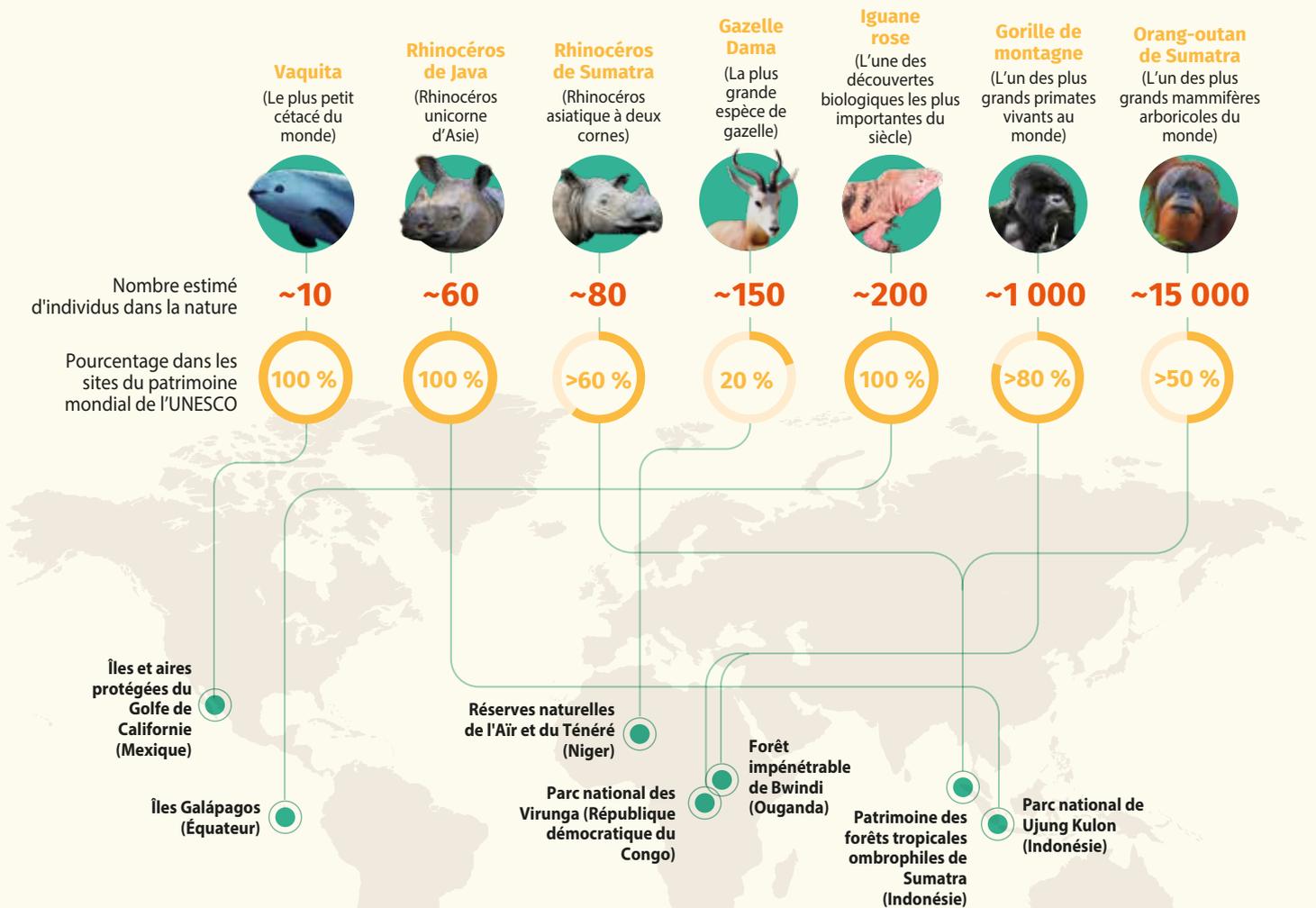
Nombre estimé d'espèces menacées dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO



La moitié des espèces animales protégées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) se trouve dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO²⁵.

Note : Analyse basée sur les données de la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Les estimations pour les plantes ont été calculées en appliquant le pourcentage d'espèces de plantes menacées dans les sites naturels et mixtes du patrimoine mondial de l'UNESCO au nombre d'espèces de plantes identifiées dans ces sites à partir de la base de données BIEN. Les résultats peuvent être sous-estimés et doivent être pris avec précaution en raison des incertitudes des cartes de répartition des espèces et de l'étude insuffisante de certains grands groupes d'organismes qui n'ont pas encore été évalués de manière compréhensible à l'échelle mondiale, tels que les poissons, les invertébrés et les plantes.

SAUVEGARDANT CERTAINES DES ESPÈCES LES PLUS MENACÉES DE LA PLANÈTE



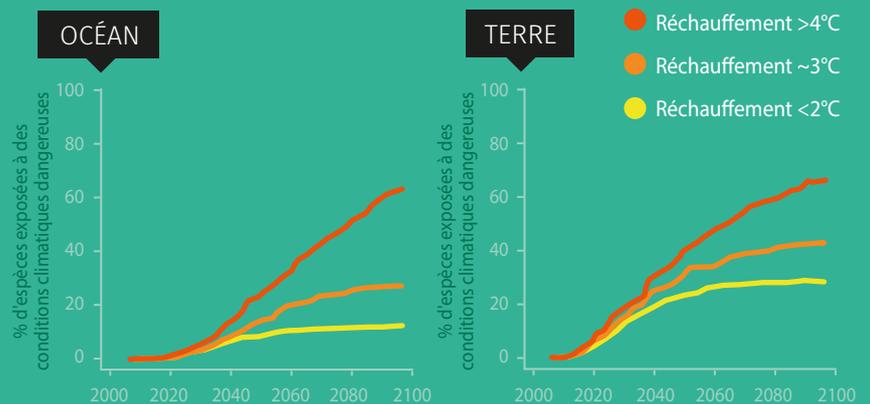
Note : Estimations basées sur des données recueillies auprès des groupes de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN et du système d'information sur l'état de conservation (SOC) de l'UNESCO. Ces résultats sont à prendre avec précaution compte tenu des incertitudes existantes.

Les appellations employées et la présentation du matériel sur cette carte sont destinées uniquement à des fins de visualisation et n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Source : Nations Unies / Section de l'information géospatiale des Nations Unies.

CHAQUE AUGMENTATION DE TEMPÉRATURE DE 1°C POURRAIT DOUBLER LE NOMBRE D'ESPÈCES EXPOSÉES À DES CONDITIONS CLIMATIQUES DANGEREUSES

- Les effets du dérèglement climatique devraient s'intensifier, dépassant potentiellement les pressions humaines, telles que l'expansion agricole, le développement des infrastructures, le braconnage, la surexploitation des ressources et la prolifération d'espèces envahissantes, comme la principale menace de la biodiversité dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Chaque augmentation de température de 1°C pourrait doubler le nombre d'espèces exposées à des conditions climatiques potentiellement dangereuses²⁶.
- La perte brutale de biodiversité due au dérèglement climatique pourrait être généralisée dans les océans tropicaux d'ici à 2030 et dans les terres tropicales d'ici à 2050. La perte de biodiversité dans l'Arctique pourrait être encore plus rapide, car cette région se réchauffe plus de deux fois plus vite que la moyenne mondiale²⁷.



26- Trisos, C.H., Merow, C. and Pigot, A.L. (2020). The projected timing of abrupt ecological disruption from climate change. Nature, 580, p. 496–501. DOI: 10.1038/s41586-020-2189-9.
 27- IPCC (2023). AR6 Synthesis Report: Climate Change 2023. Disponible sur : <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>

CULTURE ET POPULATIONS : PILIERS DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO **contribuent de manière significative au développement durable** et peuvent renforcer la protection de la diversité culturelle et biologique, ainsi que les services écosystémiques, y compris dans les sites culturels.

Plus de 100 sites du patrimoine mondial de l'UNESCO font partie de réserves de biosphère de l'UNESCO qui englobent des paysages plus vastes et visent à promouvoir la conservation de la nature, l'utilisation durable de la biodiversité et le développement économique local²⁸.

Les zones de grande diversité culturelle sont souvent des zones de grande diversité biologique. Environ 1/5 des sites culturels du patrimoine mondial (>160 sites) se trouvent dans des zones clés pour la biodiversité (ZCB)²⁹ dont :



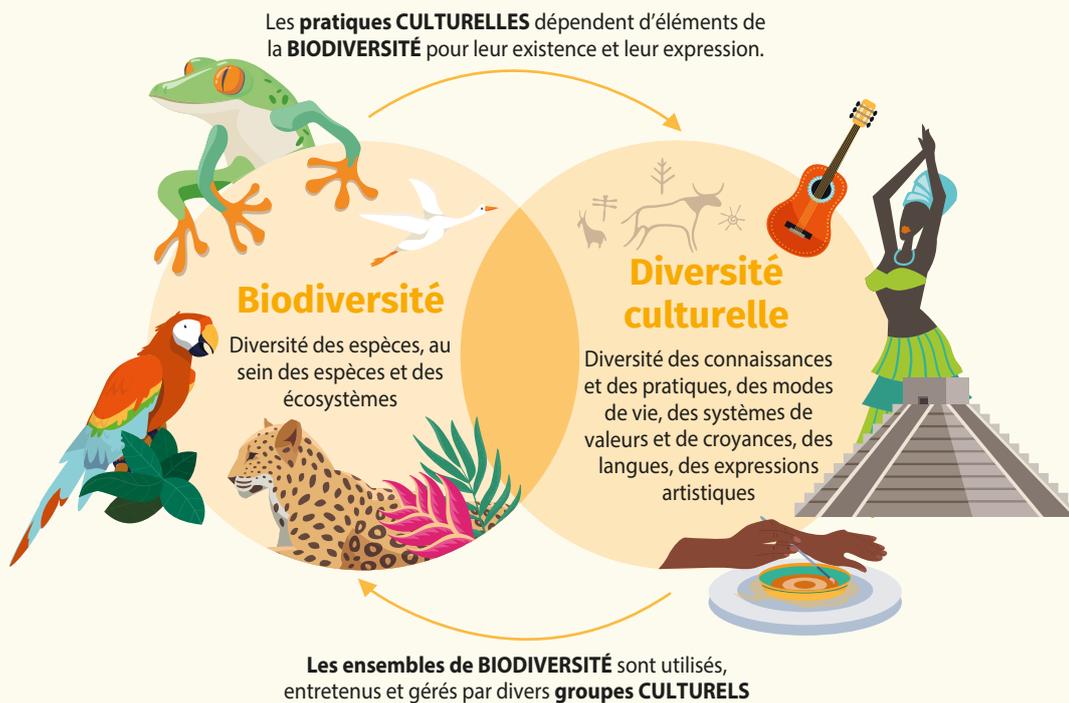
sont des sites archéologiques.



sont des sites ayant une signification religieuse ou spirituelle.



sont des zones urbaines.



Source : Programme conjoint UNESCO-Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCBD) sur les liens entre la diversité biologique et la diversité culturelle³⁰

Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO encouragent la prise en charge par les peuples autochtones et les communautés locales de la conservation de la diversité biologique et culturelle.



La gestion des **Montagnes bleues et monts John Crow (Jamaïque)** reconnaît l'interaction complexe entre les valeurs naturelles et culturelles associées à ce joyau exceptionnel de biodiversité des Caraïbes. Le site offrait autrefois un refuge aux Marrons (anciens peuples asservis) et préserve donc leur héritage culturel tel que les rites religieux, la médecine traditionnelle et les danses.



Aasivissuit-Nipisat. Terres de chasse inuites entre mer et glace (Danemark) est un paysage culturel qui contient des preuves de 4 200 ans d'histoire humaine dans l'ouest du Groenland. Il témoigne des migrations historiques et actuelles, et des schémas saisonniers des pratiques de chasse et de pêche des Inuits, qui dépendent des processus naturels et des ressources de l'unique et fragile environnement de l'Arctique.



Le **delta de l'Okavango (Botswana)** a été habité pendant des siècles par un petit nombre de peuples autochtones et, plus tard, par des immigrants ; ces différents groupes ont adapté leur identité culturelle et leur mode de vie à l'exploitation des ressources (par exemple, la pêche ou la chasse). Des efforts de gestion sont nécessaires pour garantir la continuité de l'accès à leur culture et des bénéfices qui en découlent, y compris les connaissances locales et traditionnelles.



Dans les **Tropiques humides de Queensland (Australie)**, un cadre de gestion coopérative a été mis en place entre les populations autochtones et le gouvernement local, ce qui a permis de reconnaître publiquement les droits des communautés à posséder et à gérer durablement leurs terres.



Rennell Est (Îles Salomon) a été le premier site naturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dont la propriété et la gestion sont coutumières. Environ 1 200 personnes d'origine polynésienne résident dans quatre villages situés à l'intérieur des limites du bien, et vivent principalement de l'agriculture de subsistance, de la chasse et de la pêche.

28- <https://fr.unesco.org/biosphere>.

29- Bertzky, B., Foster, M., Langhammer, P. et al. (2020). Chevauchement remarquable de zones clés de biodiversité avec des sites cultures du patrimoine mondial. Patrimoine mondial et Biodiversité. Patrimoine Mondial n°96 - décembre 2020. Disponible sur : <https://whc.unesco.org/fr/revue/96/>.

30- <https://www.cbd.int/lbcd/about>.

COMMENT TIRER PARTI DU PATRIMOINE MONDIAL POUR RENFORCER LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité (SPANB)³¹ sont les principaux instruments permettant de mettre en œuvre le Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) de Kunming-Montréal³². L'intégration du patrimoine mondial dans les SPANB est essentielle pour catalyser les actions visant à renforcer la conservation de la biodiversité.

Les orientations suivantes³³ visent à aider de soutenir les pays à mettre à jour leurs SPANB en vue de prendre en compte la contribution de la Convention du patrimoine mondial à la conservation de la biodiversité. Pour ce faire, les SPANB doivent :

- 1 **Consulter et impliquer** les points focaux de la Convention du patrimoine mondial pour le patrimoine naturel et culturel, les gestionnaires de sites, l'UICN et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO dans le processus de révision et de mise en œuvre de la SPANB.
- 2 **Examiner** l'état de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans le pays notamment :
 - (a) Le statut des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO dans le pays : détails de tous les sites du patrimoine mondial (naturels, culturels et mixtes³⁴ et de tous les sites de la liste indicative³⁵, préciser clairement les valeurs de conservation de la biodiversité aux niveaux infranational, national, régional et international, ainsi que l'efficacité de leur gestion pour conserver ces valeurs³⁶. Consulter le statut des sites dans le système d'information sur l'état de conservation (SOC) de l'UNESCO³⁷ et les évaluations globales telles que les perspectives du patrimoine mondial de l'UICN³⁸.
 - (b) Les priorités mondiales de conservation couvertes par la liste indicative nationale. Consulter les études préparées par l'UICN sur les lacunes des sites de biodiversité potentiels³⁹.
 - (c) Les zones communes aux sites de la liste indicative et aux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi qu'aux désignations nationales, régionales et internationales pour la conservation de la nature, telles que les réserves de biosphère de l'UNESCO, les sites Ramsar, les zones clés pour la biodiversité (ZCB), la Liste rouge de l'UICN, entre autres.
 - (d) Les liens entre la diversité biologique et la diversité culturelle, ainsi que les opportunités et les défis liés à leur promotion dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (naturels, culturels et mixtes).
 - (e) Documentation des contributions spécifiques de tous les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (naturels, culturels et mixtes) dans le pays en rapport avec le Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) Kunming-Montréal.
- 3 **Identifier et mettre en œuvre des actions prioritaires** basées sur les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*⁴⁰ et d'autres documents produits par le Comité du patrimoine mondial⁴¹, y compris les décisions du Comité sur les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, et les priorités définies dans le cadre du processus de soumission de rapports périodiques.
- 4 **Inclure** des mesures visant à garantir la conservation des valeurs de la biodiversité ainsi que des fonctions et services écosystémiques de tous les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO du pays, des sites figurant sur les listes indicatives, ainsi que des sites qui justifieraient d'être ajoutés à la liste indicative. Compléter les inventaires de biodiversité le cas échéant. Envisager également les mesures à prendre en dehors des limites du site, y compris les actions liées aux conditions institutionnelles et juridiques, à la conservation de la connectivité, à l'accès, aux droits, aux bénéfices, et à la mise à disposition de capacités financières, techniques et humaines adéquates.
- 5 **Inclure** des mesures dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO du pays pour relever les défis et saisir les opportunités de conservation de la biodiversité qui sont liés à des questions couvertes par d'autres accords et désignations pour la diversité biologique et culturelle, comme pour les espèces migratoires (CMS), le commerce des espèces en danger (CITES), le patrimoine culturel immatériel (UNESCO), et le dérèglement climatique (Contributions déterminées au niveau national, ou CDN, sous l'Accord de Paris).
- 6 **Partager** la SPANB finalisée avec les parties prenantes du patrimoine mondial, y compris le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

31- <https://www.cbd.int/nbsap/>.

32- Le Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) Kunming-Montréal a été adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité de 2022 (COP15). Il comprend quatre objectifs globaux et 23 cibles à l'horizon 2030 pour mettre fin et inverser la perte de biodiversité (<https://www.cbd.int/gbfi/>).

33- Basé sur PNUE (2016). Renforcement des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité : révision et mise en œuvre. Disponible sur:

<https://www.unep.org/resources/report/strengthening-national-biodiversity-strategies-and-action-plans-revision-and->

<https://whc.unesco.org/fr/list/>.

35- La liste indicative est un inventaire des sites que chaque pays envisage de proposer à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (<https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/>).

36- <https://whc.unesco.org/fr/manueldereference/>.

37- <https://whc.unesco.org/fr/soc/>.

38- <https://worldheritageoutlook.iucn.org/fr>

39- <https://iucn.org/our-work/topic/world-heritage/our-work/advisor-world-heritage/nominations>.

40- <https://whc.unesco.org/fr/orientations/>.

41- Le Comité du patrimoine mondial est l'un des organes directeurs de la Convention. Il est composé de représentants de 21 États parties, et décide de l'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, examine les rapports sur l'état de conservation des sites inscrits et demande aux États parties de prendre des mesures lorsque des sites sont confrontés à des menaces.

Patrimoine mondial

Une contribution unique à la conservation de la biodiversité

Patrimoine mondial : Une contribution unique à la conservation de la biodiversité présente une vue d'ensemble du statut et des tendances des espèces dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que des informations clés pour faciliter le dialogue entre les décideurs politiques et les parties prenantes du patrimoine mondial dans le développement d'actions efficaces visant à sauvegarder ces lieux uniques pour les générations futures.

Alors qu'ils représentent moins de 1 % de la surface terrestre, les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO abritent plus d'un cinquième de la richesse mondiale des espèces cartographiées et on estime qu'ils protègent plus de 20 000 espèces menacées. Cependant, la biodiversité de ces sites est menacée par les pressions humaines et le dérèglement climatique. Chaque augmentation de température de 1°C pourrait doubler le nombre d'espèces exposées à des conditions climatiques potentiellement dangereuses.

